

Conseil Municipal - Modification des délégations au sein des commissions municipales et des représentations auprès d'organismes extérieurs

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite aux changements intervenus dans la désignation des Adjointes, différentes modifications relatives aux commissions générales, aux commissions spéciales et aux délégations ont été approuvées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 23 juin 1997.

En complément de celles-ci, d'autres modifications sont proposées :

Commissions Générales

Commission Action Culturelle (membre)

M. VOUILLOT en remplacement de M. LOYAT.

Commission de la Politique de la Ville (membre)

M. POMEZ en remplacement de M. LOYAT.

Commission Vie Associative (membre)

Mme CUENIN en remplacement de M. LOYAT.

Commission Solidarité - Action Sociale - Famille - Insertion (membre)

M. FOUSSERET en remplacement de M. GIRARD.

Commission Relations avec la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs, le District et les Syndicats Intercommunaux (membre)

M. LOYAT en remplacement de M. GIRARD.

Délégations

Syndicat Mixte de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest

M. LOYAT en remplacement de M. FOUSSERET.

Conseil Communal de Prévention de la Délinquance

M. SANTI en remplacement de M. LOYAT.

Association Départementale de la Défense pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

M. SANTI en remplacement de M. LOYAT.

Association de Gestion des Activités Cinéma Kursaal

Mme CUENIN en remplacement de M. LOYAT.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 30 septembre 1997.